

VENDREDI 07/09/2018

Portes ouvertes de la MJC de Rodez (**de 18h à 20h**) ; c'est l'occasion de tout savoir sur les différentes activités proposées par la MJC.

MERCREDI 12/09/2018

Bilan annuel (AG) du club (**à 20h30 à la MJC**). N'hésitez pas à venir nous faire part de vos souhaits et idées diverses pour cette nouvelle année.

Nous procéderons comme chaque année au renouvellement du bureau ; les personnes intéressées par les différents postes à pourvoir peuvent se manifester dès qu'elles le souhaitent.

MERCREDI 12/09 ET MERCREDI 19/09/2018

Merci de ramener **IMPERATIVEMENT** le matériel emprunté (**ces deux dates entre 18h30 et 20h**) au local pour contrôle et inventaire annuel.

De plus, ces deux soirées (**même horaire : 18h30 à 20h**) seront également consacrées aux nouveaux qui souhaitent "tester" le mur d'escalade (soirée "découverte") :

- le mercredi **12/09** sera consacré aux **jeunes**,
- le mercredi **19/09** sera consacré aux **adultes**.

L'encadrement est prévu par les membres du club.

VENDREDI 14/09/2018 : inscriptions COURS JEUNES.

- de **18h à 19h30** pour les **5/10 ans**,
- de **19h30 à 21h** pour les **11/25 ans**.

VENDREDI 21/09/2018 : inscriptions COURS ADULTES (**de 18h à 20h**).

VENDREDI 05/10/2018 : inscriptions et réinscriptions ADULTES (**de 18h à 20h**).

Informations importantes :

Pour les réinscriptions, munissez-vous de votre appel de cotisation. Il vous sera envoyé quelques jours avant les inscriptions. Pensez à vérifier vos coordonnées (adresse, mail, n° de tél...).

Un **CERTIFICAT MEDICAL** est obligatoire pour toute inscription ou réinscription. Cependant, ceux qui avaient déjà donné ce certificat l'an dernier auront uniquement un questionnaire médical à compléter (sauf les mineurs qui doivent fournir ce certificat médical chaque année).

La CARTE ASTUCE MJC 2018/2019 est obligatoire pour s'inscrire au club ; elle se prend le jour des inscriptions (si vous l'avez déjà, présentez-là au moment de régler votre cotisation annuelle).

Les inscriptions se font uniquement à la MJC (pas d'inscriptions par courrier ou internet).

Si vous êtes dans l'impossibilité de venir, un tiers peut vous réinscrire à condition de lui donner votre appel de cotisation signé, votre certificat médical (ou votre questionnaire médical signé également).

Nous vous rappelons que les inscriptions sont assurées par des bénévoles du club. Merci de faire un effort pour respecter ces dates et ces horaires afin de leur faciliter la tâche. Si vous souhaitez donner un coup de main, n'hésitez-pas à vous manifester.

Le 31 octobre 2018, votre inscription 2017/2018 ne sera plus valable. Vous n'êtes donc plus assuré(e) en cas d'accident et vous ne bénéficiez plus des avantages CAF (nuitée en refuge...).

Vous ne pouvez plus accéder au mur et au pan d'escalade ni emprunter du matériel.